

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1041

2 juin 2007

### SOMMAIRE

Aedes Luxembourg S.A. ....	49934	LAFI Luxembourg S.à r.l. ....	49931
Agence Immobilière Leurs Sàrl ....	49936	Logistique Europe S.A. ....	49936
Agrippina International S.à r.l. ....	49960	Lumbini S.à r.l. ....	49925
Alcmena ....	49944	Lux. Financial Company Holding S.A. ....	49928
Alea lacta Est (Lux) B.V. ....	49941	Lux Web Ventures Holding S.A. ....	49939
Archimede Invest Holding S.A. ....	49939	Marvet International Holding S.A. ....	49940
Asia Wood Furnitures S.A. ....	49968	Meg S.A. ....	49924
Asia Wood Furnitures S.A. ....	49940	Myriam S.A. ....	49927
Asset Backed Europe S.A. ....	49944	P4 Investments S.A. ....	49930
Assurances Frank Nepper S.à r.l. ....	49934	Palonne S.A. ....	49922
Atlas Superyachts S.A. ....	49923	Palonne S.A. ....	49942
Balalaika Holding S.A. ....	49940	Pavane Investments S.A. ....	49929
Baou S.A. ....	49934	Pepsico Finance Europe Limited ....	49937
BK Enterprises S.A. ....	49935	PH.International S.A. ....	49931
Blito Holding S.A. ....	49926	Picha S.à r.l. ....	49942
Boelekes Plus S.A. ....	49926	Plumeau S.A. ....	49930
Boelekes S.A. ....	49927	Qua Patet Orbis B.V. ....	49941
Bond Holding SA ....	49928	Ramex S.A. ....	49924
Cellular Energy S.A. ....	49936	Revolia S.à r.l. ....	49951
C.F. Invest S.A. ....	49929	Roflex S.A. ....	49943
Chora Holding S.A. ....	49929	Sealia S.à r.l. ....	49956
Cioran SA ....	49922	Sinergy Holding S.A. ....	49928
Coppersnake ....	49935	Société Forestière Bettingen-Hoffmann	
CyVentures S.A. ....	49943	.....	49937
European Credit (Luxembourg) S.A. ....	49946	Sofint S.A. ....	49926
Fujitsu Consulting (Luxembourg) S.A. ....	49923	TBA Trust Board Associates S.A. ....	49923
Gerlux Group S.A. ....	49930	TDG Lux S.A. ....	49935
Glen Invest S.A. ....	49924	TMF Luxembourg S.A. ....	49925
Glen Invest S.A. ....	49925	Ubizen ....	49927
Horma S.A. ....	49965	UTCA Finance S.A. ....	49941
Kainvest S.A. ....	49946	Vega Net S.A. ....	49922
K.F. International S.A. ....	49931		
Kilmart Investments Luxembourg S.à r.l.			
.....	49939		

**Palonne S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1117 Luxembourg, 51, rue Albert 1er.  
R.C.S. Luxembourg B 75.480.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 10 avril 2007.

J. M. Crauwels  
*Administrateur*

Référence de publication: 2007048269/6589/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2007, réf. LSO-CD02359. - Reçu 93 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Cioran SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 119.788.

*Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 23 mars 2007*

*Résolution*

Le Conseil d'Administration désigne comme nouvel administrateur Monsieur Yves Richer, né le 25 novembre 1966, gérant de société, domicilié 25, rue du Luxembourg L-3392 Roedgen, qui accepte son mandat. Le mandat d'administrateur expirera après l'Assemblée Générale des Actionnaires qui se tiendra en 2010.

CIORAN S.A.  
Signatures  
*Administrateur s*

Référence de publication: 2007048312/45/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2007, réf. LSO-CC07541. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Vega Net S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 101.149.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg le 26 mars 2007*

Les démissions de Messieurs Vincenzo Arno' et Luca Ascani de leurs postes d'administrateurs de la société sont acceptées.

Monsieur Alexis De Bernardi, licencié en sciences économiques, né le 13 février 1975 à Luxembourg, domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Monsieur Régis Donati, expert-comptable, né le 19 décembre 1965 à Briey (France), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour extrait sincère et conforme  
VEGA NET S.A.  
G. Bartolucci / A. De Bernardi  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2007048365/545/23.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD00848. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Atlas Superyachts S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 120.604.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société, tenue le 31 octobre 2006, au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg que:

1. Les actionnaires ont accepté la démission du commissaire aux comptes, la société IAS CONSULTING LIMITED, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2006.

2. Les actionnaires ont accepté la nomination de la société AGN HORSBURGH & CO S. à r.l, avec siège social au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, comme nouveau commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 5 janvier 2007.

Pour ATLAS SUPERYACHTS S.A.

Signature

Référence de publication: 2007048313/759/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD01329. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

**Fujitsu Consulting (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 15.734.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société tenue le 15 mars 2007*

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société en date du 15 mars 2007 que le mandat de M. Maurice Olivier, né le 28 février 1951 à Liège (Belgique), demeurant au 31, Quai du Mont-Blanc, CP 1504, CH-1211 Genève 1 (Suisse), comme administrateur de la Société a été renouvelé pour un terme expirant à l'Assemblée Générale approuvant les comptes de la Société au 31 mars 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2007.

Pour FUJITSU CONSULTING (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007048314/250/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2007, réf. LSO-CD01354. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

**TBA Trust Board Associates S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R.C.S. Luxembourg B 101.896.

Il résulte d'une lettre adressée aux actionnaires de la société que les sociétés BIND GT LIMITED, ACT GT LIMITED et HADSELL LIMITED ont démissionné de leurs fonctions d'administrateur de la société et que la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg a démissionné de ses fonctions de commissaire aux comptes de la société en date du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

GRANT THORNTON FIDUCIAIRE SA

Signature

Le domiciliataire

Référence de publication: 2007048449/520/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD01248. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

**Meg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 49.974.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 février 2007*

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Massimo Gilotti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Madame Alessandra Perlo, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle 49, Corso Garibaldi à I-20121 Milan et de LUX BUSINESS MANAGEMENT S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 28 février 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007048317/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2007, réf. LSO-CC04800. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Glen Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 50.658.

—  
Anja Paulissen, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la société avec effet au 26 mars 2007.

Anja Paulissen.

Référence de publication: 2007048319/655/11.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2007, réf. LSO-CD00242. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Ramex S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 61.061.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mars 2007*

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Michel Thibal, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

Luxembourg, le 14 mars 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Pour la société un mandataire

Référence de publication: 2007048325/655/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2007, réf. LSO-CC07303. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Glen Invest S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 50.658.

PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la société avec effet au 26 mars 2007.

PAN EUROPEAN VENTURES S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007048321/655/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2007, réf. LSO-CD00240. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Lumbini S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1221 Luxembourg, 225, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 106.910.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007048322/2749/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2007, réf. LSO-CC05855. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**TMF Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 55.728.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 2 avril 2007 que:

1. Les mandats des administrateurs étant venus à échéance, les actionnaires ont décidé de nommer pour le terme d'un an:

- Monsieur Paul Van Baarle, né le 15 septembre 1958 à Rotterdam (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au Grand-Duché de Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

- Monsieur Robert Jan Schol, né le 1<sup>er</sup> août 1959 à Delft (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au Grand-Duché de Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

- Mademoiselle Polyxeni Kotoula, née le 30 novembre 1973 à Athènes (Grèce), ayant son adresse professionnelle au Grand-Duché de Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

- Madame Maria Van Der Sluijs Plantz, née le 27 mars 1955 à Rotterdam (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle à Amsterdam (Pays-Bas), Parnassustoren, Locatellikade 1, NL-1076 AZ Amsterdam.

2. Les actionnaires ont décidé de réélire en tant que commissaire aux comptes pour le terme d'un an la société FIDUPLAN S.A., RCS Luxembourg B n° 44.563, ayant son siège social à Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel, L-1635 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2007.

*Pour la société*

P. Kotoula

*Un administrateur*

Référence de publication: 2007048620/805/30.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2007, réf. LSO-CD01801. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Blito Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 75.166.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2007.

Signature  
Administrateur

Référence de publication: 2007048333/756/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2007, réf. LSO-CD00350. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Boelekes Plus S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 92.094.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 2007*

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX KONZERN S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

Luxembourg, le 15 mars 2007.

Pour extrait conforme  
Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2007048337/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2007, réf. LSO-CC07321. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Sofint S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 81.705.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 8 mars 2007*

La démission de Monsieur Vincenzo Arno' de son poste d'administrateur est acceptée.

Monsieur Louis Vegas-Pieroni, expert-comptable, né le 26 septembre 1967 à Fameck (France), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Pour extrait sincère et conforme  
SOFINT S.A.  
A. De Bernardi / G. Diederich  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007048347/545/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2007, réf. LSO-CD01448. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Boelekes S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 87.483.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 2007*

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX KONZERN S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

Luxembourg, le 15 mars 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007048338/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2007, réf. LSO-CC07327. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Myriam S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 60.240.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mars 2007*

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de la société LUX KONZERN Sàrl, avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT Sàrl ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, demeurant 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 20 mars 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007048339/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2007, réf. LSO-CD00225. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Ubizen, Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 62.274.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007048374/799/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2007, réf. LSO-CD01485. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Lux. Financial Company Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 73.856.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2007.

Signature  
Administrateur

Référence de publication: 2007048340/756/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2007, réf. LSO-CD00347. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Bond Holding SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 40.533.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire 7 mars 2007*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de LUX BUSINESS MANAGEMENT Sàrl, avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX KONZERN Sàrl, avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

Luxembourg, le 7 mars 2007.

Pour extrait conforme  
Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2007048341/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2007, réf. LSO-CD00205. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Sinergy Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 76.075.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 9 mars 2007*

La démission de Monsieur Vincenzo Arno' de son poste d'administrateur est acceptée.

Monsieur Louis Vegas-Pieroni, expert-comptable, né le 26 septembre 1967 à Fameck (France), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour extrait sincère et conforme  
SINERGY HOLDING S.A.  
M.-F. Ries-Bonani / G. Diederich  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007048349/545/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2007, réf. LSO-CD01455. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Pavane Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 78.943.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 15 mars 2007*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT Sàrl, avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de la société LUX KONZERN Sàrl, avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de la société CO-VENTURES S.A., avec siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 15 mars 2007.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007048342/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2007, réf. LSO-CD00234. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**C.F. Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 111.701.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2007.

Signature

*Administrateur*

Référence de publication: 2007048343/756/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2007, réf. LSO-CD00346. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Chora Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 64.949.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 9 mars 2007*

La démission de Monsieur Vincenzo Arno' de son poste d'administrateur est acceptée.

Monsieur Louis Vegas-Pieroni expert-comptable, né le 26 septembre 1967 à Fameck (France), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société avec pouvoir de signature A. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

*CHORA HOLDING S.A.*

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2007048359/545/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD00842. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Plumeau S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 66.251.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 15 mars 2007*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de la société LUX KONZERN Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT S.à r.l. ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg ainsi que le mandat de Commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 15 mars 2007.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007048344/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2007, réf. LSO-CD00221. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Gerlux Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 81.104.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2007.

Signature

*Administrateur*

Référence de publication: 2007048346/756/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2007, réf. LSO-CD00344. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**P4 Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 86.388.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 10 mars 2007*

La démission de Monsieur Vincenzo Arno' de son poste d'administrateur est acceptée.

Monsieur Régis Donati, expert-comptable, né le 19 décembre 1965 à Briey (France), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour extrait sincère et conforme

*P4 INVESTMENTS S.A.*

A. Bernardi / R. Donati

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2007048362/545/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD00843. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**PH.International S.A., Société Anonyme,**

(anc. K.F. International S.A.).

Siège social: L-1718 Luxembourg, 52, rue Haute.

R.C.S. Luxembourg B 71.765.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2007.

FISOGEST S.A.

Signature

Référence de publication: 2007048352/1218/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2007, réf. LSO-CC07554. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

**LAFI Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 125.626.

In the year two thousand seven, the first day of March,

Before Mr Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of LAFI LUXEMBOURG S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (the Company). The Company has been incorporated on 23 February 2007 pursuant to a deed of Mr Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

There appeared L.A. FITNESS INTERNATIONAL, LLC, a limited liability company incorporated under the laws of California, having its registered office at 8105 Irvine Center Dr., Suite 200, Irvine, CA 92618, United States of America, with the registration number 101997272046 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mr Bernard Beerens, Avocat à la Cour, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on February 27th, 2007,

which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 37,500.- (thirty-seven thousand five hundred Euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 500 (five hundred) shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each to EUR 50,000.- (fifty thousand Euro), by way of the issue of 1,500 (one thousand five hundred) new shares of the Company, having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.

2. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1. above.

3. Subsequent amendment of article 5.1. of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 1.

4. Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any lawyer or employee of LOYENS WINANDY and any employee of CITCO (LUXEMBOURG) S.A. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

5. Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of EUR 37,500.- (thirty-seven thousand five hundred Euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 500 (five hundred) shares having a nominal value of

EUR 25.- (twenty-five Euro) each to EUR 50,000.- (fifty thousand Euro), by way of the issue of 1,500 (one thousand five hundred) new shares of the Company, having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

*Subscription - Payment*

The Sole Shareholder hereby declares that it subscribes to the increase of the share capital of the Company in the amount of EUR 37,500.- (thirty-seven thousand five hundred Euro) and it fully pays it up by a contribution in cash in an aggregate amount of EUR 37,500.- (thirty-seven thousand five hundred Euro) which is evidenced to the notary by a certificate of blockage and which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 5.1. of the Articles in order to reflect the above resolution so that it reads henceforth as follows:

«5.1. The Company's corporate capital is fixed at EUR 50,000.- (fifty thousand Euro) represented by 2,000 (two thousand) shares in registered form with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, all subscribed and fully paid-up.»

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, any lawyer or employee of LOYENS WINANDY and any employee of CITCO (LUXEMBOURG) S.A. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately 1,800.- Euros.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le premier mars,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de LAFI LUXEMBOURG S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la Société). La Société a été constituée le 23 février 2007 par acte de M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

A comparu L.A. FITNESS INTERNATIONAL, LLC, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de Californie, ayant son siège social au 8105 Irvine Center Dr., Suite 200, Irvine, CA 92618, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée sous le numéro 101997272046 (l'Associé Unique),

ici représentée par Maître Bernard Beerens, Avocat à la Cour, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 27 février 2007.

ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 37.500.- (trente-sept mille cinq cents euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 12.500.- (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25.- (vingt-cinq euros) chacune à EUR 50.000.- (cinquante mille

euros) par l'émission de 1,500 (mille cinq cents) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

2. Souscription à et paiement de l'augmentation de capital mentionnée sous le point 1. ci-dessus.

3. Modification subséquente de l'article 5.1. des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter l'augmentation de capital spécifiée au point 1.

4. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de LOYENS WINANDY et à tout employé de CITCO (LUXEMBOURG) S.A. de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société;

5. Divers.

III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter et augmente par les présentes le capital social de la Société d'un montant de EUR 37.500,- (trente-sept mille cinq cents euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune à EUR 50.000,- (cinquante mille euros) par l'émission de 1,500 (mille cinq cents) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et le paiement de l'augmentation de capital:

#### *Souscription - Paiement*

L'Associé Unique déclare souscrire à l'augmentation de capital de la Société d'un montant de EUR 37.500,- (trente-sept mille cinq cents euros) et de la payer par un apport en numéraire d'un montant total de EUR 37.500,- (trente-sept mille cinq cents euros) documenté au notaire par un certificat de blocage et qui sera affecté au compte capital nominal de la Société.

Le montant de l'augmentation de capital social est désormais à la libre disposition de la Société dont la preuve a été apportée au notaire soussigné.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1. des Statuts afin de refléter la résolution ci-dessus de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

«5.1. Le capital social est fixé à EUR 50.000,- (cinquante mille euros), représenté par 2.000 (deux mille) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé quel qu'il soit de LOYENS WINANDY et à tout employé de CITCO (LUXEMBOURG) S.A. afin de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

#### *Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à 1.800,- Euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête de la même partie, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: B. Beerens, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2007. Relation: LAC/2007/1201. — Reçu 375 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007049168/211/147.

(070047836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2007.

**Assurances Frank Nepper S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8805 Rambrouch, 12, rue des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 97.513.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2007.

FISOGEST S.A.

Signature

Référence de publication: 2007048354/1218/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2007, réf. LSO-CC07549. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Aedes Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 45.469.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 21 décembre 2006*

La société ERNST & YOUNG S.A. avec siège à 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach R.C.S. Luxembourg B 47.771 est nommée réviseur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2008.

Pour extrait sincère et conforme

AEDES LUXEMBOURG S.A.

R. Donati / J. Rossi

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007048355/545/17.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD00829. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Baou S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 39.895.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mars 2007*

Acceptation de la démission de Monsieur Norbert Schmitz, et des sociétés FMS SERVICES S.A. et S.G.A. SERVICES SA., en tant qu'Administrateurs. Acceptation de la nomination comme nouveaux Administrateurs de Monsieur Marc Ambroisien, directeur, demeurant professionnellement au 16, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, de Monsieur Reinald Loutsch, Directeur-Adjoint, demeurant professionnellement au 16, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, et Madame Elise Lethuillier, Sous-Directeur, demeurant professionnellement au 16, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, à partir de ce jour. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en 2009.

Acceptation de la démission de Monsieur Eric Herremans, Commissaire aux Comptes.

Acceptation de la nomination comme nouveau Commissaire aux Comptes de la société H.R.T. REVISION S.à.r.l., siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg à partir de ce jour. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en 2009.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007048606/1023/23.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2007, réf. LSO-CC07304. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**BK Enterprises S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 73.619.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 22 mars 2007*

La démission de Monsieur Innocenti Federico de son poste d'administrateur de la société est acceptée.

Monsieur Alexis De Bernardi, licencié en sciences économiques, né le 13 février 1975 à Luxembourg, domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour extrait sincère et conforme

BK ENTERPRISES S.A

A. Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007048363/545/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD00845. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**TDG Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 71.562.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 26 mars 2007*

La démission de Monsieur Alexis De Bernardi de son poste de commissaire aux comptes de la société est acceptée.

Monsieur Mohammed Kara, expert-comptable, né le 21 juillet 1954 à Oum Toub Denaira (Algérie), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouveau commissaire aux comptes de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

TDG LUX S.A.

G. Diederich / A. De Bernardi

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007048364/545/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD00847. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Coppersnake, Société Anonyme.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 125.020.

—  
EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 mars 2007:

- que Monsieur Peter Bjersten, né le 26 juillet 1961 à Lidingö, Suède, demeurant à Kumla Allé 34, S-135 53 Tyresö, est nommé administrateur en remplacement de Madame Martine Kapp, démissionnaire. Son mandat expire à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007048564/50/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD00966. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Agence Immobilière Leurs Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8310 Capellen, 1F, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 49.224.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2007.

FISOGEST S.A.

Signature

Référence de publication: 2007048366/1218/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2007, réf. LSO-CC07542. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Logistique Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 78.155.

*Extrait des résolutions prises lors du procès-verbal du Conseil d'Administration  
tenu au siège social en date du 16 mars 2007*

Le Conseil accepte la démission de Monsieur Vincenzo Arno' de son poste d'administrateur.

Monsieur Mohammed Kara, expert-comptable, né le 21 juillet 1954 à Oum Toub Denaira (Algérie), demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont L-1219 Luxembourg, est coopté comme nouvel administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007. L'Assemblée Générale des Actionnaires, lors de sa prochaine réunion, procédera à l'élection définitive.

Luxembourg, le 16 mars 2007.

Pour extrait sincère et conforme

LOGISTIQUE EUROPE S.A.

M.-F. Ries-Bonani / M. Kara

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007048367/545/21.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD00850. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Cellular Energy S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 71.276.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 9 mars 2007*

La démission de Monsieur Vincenzo Arno' de son poste d'administrateur est acceptée.

Monsieur Robert Reggiori, expert-comptable, né le 15 novembre 1966 à Metz (France), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour extrait sincère et conforme

CELLULAR ENERGY S.A.

R. Donati / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007048368/545/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD00852. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Pepsico Finance Europe Limited, Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 73.863.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2007.

PEPSICO FINANCE EUROPE LIMITED LTD

P. van Denzen

Administrateur

Référence de publication: 2007048395/683/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2007, réf. LSO-CD00158. - Reçu 40 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

**Société Forestière Bettingen-Hoffmann, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-1638 Senningerberg, 71, rue du Golf.

R.C.S. Luxembourg E 3.344.

—  
STATUTS

L'an deux mille sept, le vingt mars.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1) Monsieur Paul Bettingen, notaire, né à Luxembourg le 25 octobre 1951 (matricule 19511025330), demeurant à L-2630 Luxembourg, 117, rue de Trèves;

2) Monsieur Emmanuel dit Manou Hoffmann, agent d'assurances, né à Luxembourg le 8 septembre 1956, (matricule 19560908353), demeurant à L-8508 Redange/Attert, 2, Hobsteltgen.

Lesquels comparants ont arrêté comme suit les statuts d'une société civile qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'exploitation d'immeubles à acquérir exclusivement pour son propre compte, tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

La société sera habilitée à procéder à toute division ou le remembrement de parcelles ainsi que la vente d'immeubles lui appartenant.

La société est autorisée à se porter caution au profit de ses associés.

Elle pourra réaliser toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de: SOCIETE FORESTIERE BETTINGEN-HOFFMANN.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée. Elle pourra être dissoute par anticipation par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés décidant à la majorité des voix et des participants.

**Art. 4.** Le siège social est établi dans la commune de Niederanven.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trois mille euros (3.000,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de trente euros (30,- EUR) chacune, réparties comme suit:

a) Monsieur Paul Bettingen, prénommé sub 1), cinquante parts; . . . . .	50
b) Monsieur Emmanuel Hoffmann, prénommé sub 2), cinquante parts; . . . . .	50
Total: cent parts sociales . . . . .	100

**Art. 6.** La cession des parts s'opérera par acte authentique ou par acte sous seing privé en observant l'article 1690 du Code Civil.

Sous réserve de conventions particulières entre associés, les parts sont librement cessibles entre associés.

Sous réserve de conventions particulières entre associés, elles ne pourront être cédées à des tiers non associés qu'avec l'agrément des associés décidant à l'unanimité.

**Art. 7.** La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs associés, mais continuera entre le ou les survivants et les héritiers de l'associé ou des associés décédés.

L'interdiction, la faillite, la liquidation judiciaire ou la déconfiture d'un ou de plusieurs des associés ne mettra pas fin à la société qui continuera entre les autres associés, à l'exclusion du ou des associés en état d'interdiction, de faillite, de liquidation judiciaire ou de déconfiture.

Chaque part est indivisible à l'égard de la société.

Les copropriétaires indivis sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

**Art. 8.** Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes.

**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés à la majorité des parts sociales.

**Art. 10.** Les décisions modifiant les statuts sont prises à la majorité des trois quarts (3/4) de toutes les parts existantes.

**Art. 11.** Les articles 1832 et 1872 du Code civil trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Libération*

Les cent parts sociales ont été entièrement libérées par des apports en nature par les comparants-associés de leurs quotes-parts respectives, soit pour chacun la moitié (1/2) indivise des immeubles ci-après désigné, savoir:

Commune de Winncrange, ancienne commune de Boevange/Clervaux, section BC de Lullange

1. - Numéro cadastral 824/1591, lieu-dit «Seiwerts Kamp», pâture, contenant 37 ares 50 centiares;
2. - Numéro 824/1593, même lieu-dit, bois, contenant 22 ares.

#### *Titre de propriété*

Ces immeubles ont été acquis par les comparants-associés, par chacun d'eux à raison d'une moitié (1/2) indivise, sur les consorts Mersch aux termes d'un acte de vente, reçu par le notaire Urbain Tholl, de résidence à Mersch, en date du 21 septembre 1998, transcrit au Bureau des Hypothèques à Diekirch le 14 octobre 1998, au volume 978, numéro 35.

#### *Clauses et conditions*

1. - Les immeubles prédésignés sont apportés dans leur état actuel, avec toutes les appartenances et dépendances, ainsi qu'avec toutes les servitudes actives et passives pouvant y être attachées, sans garantie pour la contenance du terrain ni pour les indications cadastrales.
2. - De plus, il n'est assumé aucune garantie pour les vices soit apparents, soit cachés pouvant y être attachés.
3. - L'entrée en jouissance des immeubles apportés en société aura lieu immédiatement et tous les impôts fonciers et autres charges pouvant les grever sont à la charge de la société à partir de ce jour.
4. - La partie apportant les immeubles à la société déclare qu'il n'existe aucun obstacle à cet apport à la société constituée en vertu des présentes.
5. - Les immeubles sont apportés quitte et libre de toutes dettes hypothécaires et privilégiées, même occultes.
6. - La partie apportant les immeubles prédésignés déclare expressément renoncer à toute inscription d'office et à l'inscription de toute hypothèque légale.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les prédits associés, présents ou représentés, se sont réunis ensuite en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- 1.- Sont nommés gérants, pour une durée indéterminée, Messieurs Paul Bettingen et Manou Hoffmann, prénommés. La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.
- 2.- Le siège social de la société est établi à L-1638 Senningerberg, 71, rue du Golf.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges de toutes espèces qui incombent à la société en raison du présent acte, s'élève à environ sept cents (700) euros.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire, lequel certifie l'état civil des comparants d'après des extraits des registres afférents.

Signé: P. Bettingen, E. Hoffmann, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 22 mars 2007. Relation: MER/2007/283. — Reçu 30 euros.

Le Receveur ff. (signé): Weber.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 11 avril 2007.

U. Tholl.

Référence de publication: 2007049462/232/93.

(070048306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2007.

---

**Archimede Invest Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 98.152.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg en date du 28 mars 2007 que:

1. Est élu Monsieur Jurij Kleindienst, né le 23 décembre 1947 à Idrija, Slovénie, demeurant au Grilceva ulica 030, Idrija 5280, Slovénie en tant qu'Administrateur de la société. Son mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2009.

La société se trouve valablement engagée par la signature de deux administrateurs.

Fait à Luxembourg, le 28 mars 2007.

Pour HOOGEWERF & CIE

*Agent domiciliaire*

Signatures

Référence de publication: 2007048408/634/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD00988. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Lux Web Ventures Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 75.475.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*LUX WEB VENTURES HOLDING S.A.*

*LOUV SARL / MADAS SARL*

*Administrateur / Administrateur*

*Signature / Signature*

Référence de publication: 2007048409/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD00921. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Kilmart Investments Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.412.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 102.182.

—  
*Extrait des résolutions écrites prises par l'actionnaire en date du 28 mars 2007*

Les actionnaires ont décidé:

- De nommer Mme Agnes Csorgo, demeurant au 16, avenue Pasteur, L2310 Luxembourg, à la fonction de gérante de type B pour une durée indéterminée.

- De nommer M. Georges Gudenburg, demeurant au 69, boulevard de la Pétrusse, L2320 Luxembourg, à la fonction de gérant de type B pour une durée indéterminée.

- De nommer M. Patrick Joseph Buckley, demeurant au 13, Hollymount, Raheen, Limerick, Irlande, à la fonction de gérant de type A pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007048429/5564/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD01022. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Marvet International Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 36.808.

Le bilan au 30 septembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*MARVET INTERNATIONAL HOLDING S.A.*

*Signature / Signature*

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2007048410/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD00923. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Balalaika Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 14.673.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société BALALAIKA HOLDING SA qui s'est tenue extraordinairement en date du 14 février 2007 que:

1) La démission de Monsieur Philippe Marchai a été acceptée et que Monsieur Anton Baturin avec adresse professionnel au 6, avenue Pescatore, L-2324 Luxembourg, a été nommé avec effet immédiat en tant qu'administrateur de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2013.

2) Les mandats des administrateurs Monsieur Graham J. Wilson et Mademoiselle Cindy Reiners tous les deux avec adresse professionnelle au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, ont été reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2013.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2007048435/803/21.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD00935. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Asia Wood Furnitures S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1898 Kockelscheuer, 1, rue Robert Schuman.

R.C.S. Luxembourg B 110.648.

Suite à l'Assemblée Générale extraordinaire de ce jour, les résolutions suivantes ont été prises:

*Première résolution*

La démission de sa fonction d'administrateur de Monsieur Eric Dernelen demeurant 52, Venelle des Préas, B-1300 Wavre, est acceptée.

*Deuxième résolution*

Nomination à la fonction d'administrateur de Madame Rosalba Milanese, née le 19 octobre 1957 à Veckring (France) demeurant 10, rue du Presbytère, F-57365 Ennery, (France)

Fait et passé à Luxembourg, le 27 mars 2007.

O. Leg  
Le Rapporteur

Référence de publication: 2007048447/4055/19.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2007, réf. LSO-CC06786. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Qua Patet Orbis B.V., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 18.135,00.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 86.420.

—  
INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Gérant, domicilié au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg

INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. (le Gérant) est renommé pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007048440/1012/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD00972. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Alea lacta Est (Lux) B.V., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 62.500,00.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 85.762.

—  
INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Gérant, domicilié au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg

INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. (le Gérant) est renommé pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007048443/1012/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD00967. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**UTCA Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 48.367.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 février 2007*

L'Assemblée Générale accepte et approuve les démissions de Messieurs Jean Lambert et Patrice Yande, administrateurs, demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

L'assemblée générale décide de nommer en remplacement des administrateurs sortant:

M. Luc Verelst, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Mme Claudine Boulain, née le 2 juin 1971 à Moyevre-Grande (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Leurs mandats expireront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007048464/1022/21.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2007, réf. LSO-CD00416. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

**Palonne S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1117 Luxembourg, 51, rue Albert 1er.

R.C.S. Luxembourg B 75.480.

Suite à l'Assemblée Générale extraordinaire de ce jour, les résolutions suivantes ont été prises:

*Première résolution*

La démission de sa fonction d'administrateur de Monsieur Eric Dernelen demeurant 52, Venelle des Prés, B-1300 Wavre, est acceptée.

*Deuxième résolution*

Nomination à la fonction d'administrateur de Mademoiselle Vanessa Crauwels, née le 21 septembre 1984 à Uccle (Belgique) demeurant 26b, rue des Saules, B-1360 Perwez, (Belgique)

*Troisième résolution*

La démission de sa fonction de commissaire aux comptes de la FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A. siège social, 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg, est acceptée.

*Quatrième résolution*

Nomination à la fonction de commissaire aux comptes de Monsieur Frank Simon, né le 20 février 1970 à Thionville (France) demeurant 10, rue Jean Véhé, F-57100 Thionville.

Fait et passé à Luxembourg, le 30 mars 2007.

J. M. Crauwels

*Le Rapporteur*

Référence de publication: 2007048445/6589/25.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2007, réf. LSO-CD02366. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

**Picha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5421 Erpeldange, 5, Schmattegaass.

R.C.S. Luxembourg B 85.504.

L'an deux mille sept, le deux février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Monsieur Pierre Nizet, gérant de société, né à Esneux (Belgique), le 6 novembre 1958, demeurant à L-5421 Erpeldange (Bous), 5, Schmattegaass.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée PICHA S.à r.l., ayant son siège social à L-6858 Muenschecker, 7, Duerfstrooss, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 85.504), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 novembre 2001, publié au Mémorial C numéro 665 du 30 avril 2002.

- Que le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, entièrement libérées.

- Que le comparant est le seul et unique associé actuel de ladite société et qu'il a pris la résolution suivante:

*Résolution*

L'associé unique décide de transférer le siège social de L-6858 Muenschecker, 7, Duerfstrooss, à L-5421 Erpeldange (Bous), 5, Schmattegaass, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article cinq des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5. (premier alinéa).** Le siège social est établi à Erpeldange (Bous).»

*Evaluation des frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de sept cents euros.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Nizet, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 12 février 2007, vol. 540, fol. 97, case 10, GRE/2007/637.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 avril 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007049173/231/34.

(070047793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2007.

---

**Roflex S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 95.869.

*Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 26 février 2007*

Aux termes d'une délibération en date du 26 février 2007, le Conseil d'Administration a coopté en qualité de nouvel administrateur:

- Monsieur Luc Verelst, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique), demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,  
en remplacement de Monsieur Jean Lambert.

- Mme Catherine Guffanti, comptable, née le 20 janvier 1963 à Longwy (France), demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,  
en remplacement de Monsieur Patrice Yande.

Conformément aux statuts, les nouveaux administrateurs sont cooptés jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statutaire qui procédera aux élections définitives.

Pour extrait sincère et conforme

ROFLEX S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007048460/1022/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2007, réf. LSO-CD00425. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**CyVentures S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 112.277.

*Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 20 février 2007*

Aux termes d'une délibération en date du 20 février 2007, le Conseil d'Administration a coopté en qualité de nouvel administrateur:

- Monsieur Luc Verelst, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique), demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,  
en remplacement de Monsieur Jean Lambert.

- Mme Claudine Boulain, comptable, née le 2 juin 1971 à Moyeuvre-Grande (France) demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,  
en remplacement de Monsieur Patrice Yande.

Conformément aux statuts, les nouveaux administrateurs sont cooptés jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statutaire qui procédera aux élections définitives.

Pour extrait sincère et conforme  
CYVENTURES S.A.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2007048463/1022/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2007, réf. LSO-CD00420. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

**Asset Backed Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 95.590.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 février 2007*

En date du 28 février 2007, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'accepter la démission de M. Harald Schüssler en tant qu'administrateur en date du 9 novembre 2006.
- de ratifier la cooptation de M. Patrick Zurstrassen, The Director's Office, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg en tant qu'administrateur avec effet au 9 novembre 2006, en remplacement de M. Harald Schüssler, démissionnaire.
- de renouveler les mandats d'administrateurs de M. Patrick Zurstrassen, M. Clive Mace Gilchrist, M. Scott Edel, M. Alfonso De Maqua, M. Steven Andrew Blakey, M. James Pope et M. Nicholas Cranston jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2008.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2007.

Pour extrait sincère et conforme  
Le Conseil d'Administration  
Signatures

Référence de publication: 2007048497/1024/21.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2007, réf. LSO-CC02058. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

**Alcmena, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 76.638.

In the year two thousand seven, on twentieth of March.

Before us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholder of ALCMENA, S.à r.l. a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 76638, incorporated by a notarial deed on 22 June, 2000, published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 801 dated 3 November 2000. The articles of incorporation have been modified pursuant to a notarial deed on 16 August, 2000, published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 98 dated 8 February 2001.

The meeting was opened by Mr. Philippe Morales, lawyer, residing in Luxembourg, being the chairman, who appoints as Secretary Ms. Cécile Hestin, lawyer, residing in Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer Ms. Anna Veneziani, private employee, residing in Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the office and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with the minute.

II. As appears from the attendance list, the 50,000 (fifty thousand) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on the all the items of the agenda.

III. The agenda of the present Extraordinary General Meeting is the following:

1. Dissolution and liquidation of the company
2. Nomination of Mr. Philippe Morales and Mr. Fabrizio Penso as liquidators acting jointly and severally
3. Determination of the powers conferred upon the liquidators

After deliberation, the following resolutions were taken:

*First resolution*

The Meeting decides to proceed to the dissolution of the company and pronounce its liquidation as of today.

*Second resolution*

The Meeting decides to appoint Mr. Philippe Morales, prenamed, and Mr. Fabrizio Penso, private employee, residing 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg as liquidators of the company, acting jointly and severally.

*Third resolution*

The liquidators have the broadest powers for the exercise of his mission in particular those set forth by the articles 144 to 148 of the Luxembourg law of 10 August, 1915 concerning commercial companies as amended.

The liquidators are expressly authorized to distribute in advance liquidation proceeds as soon as possible, in any form, according to the available funds and financial needs of the company.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire demeurant à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Se réunit l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ALCMENA, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 76.638, constituée suivant acte notarié en date du 22 juin 2000, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et des Associations numéro 805 du 3 novembre 2000. Les statuts ont été modifiés suivant acte notarié en date du 16 août 2000, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 98 du 8 février 2001.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Maître Philippe Morales, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Maître Cécile Hestin, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Anna Veneziani, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau et le notaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il résulte de cette liste de présence que les 50.000 (cinquante mille) parts sociales représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente Assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'Assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution et liquidation de la société

2. Nomination de Maître Philippe Morales et de Monsieur Fabrizio Penso en tant que liquidateurs de la société, agissant conjointement

3. Détermination des pouvoirs conférés aux liquidateurs

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de nommer Maître Philippe Morales, prénommé et Monsieur Fabrizio Penso, employé privé, demeurant à L-2449 Luxembourg 4, boulevard Royal, en tant que liquidateurs de la société, agissant conjointement et solidairement.

*Troisième résolution*

Les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus larges pour l'exercice de sa mission, notamment ceux prévus aux articles 144 à 148 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée.

Les liquidateurs sont expressément autorisés de distribuer une avance sur le boni de liquidation dans les meilleurs délais, sous quelque forme que ce soit, en fonction des disponibilités et des besoins de la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les personnes comparantes ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: P. Morales, C. Hestin, A. Veneziani, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 mars 2007. Relation: EAC/2007/2700. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 mars 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007049498/239/93.

(070048428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2007.

### **European Credit (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 72.192.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2007*

En date du 15 mars 2007, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'accepter la démission de M. Harald Schüssler en tant qu'administrateur en date du 9 novembre 2006.
- de ratifier la cooptation de M. Patrick Zurstrassen, The Director's Office, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg en tant qu'administrateur avec effet au 9 novembre 2006, en remplacement de M. Harald Schüssler, démissionnaire.
- de renouveler les mandats d'administrateurs de M. Patrick Zurstrassen, M. Clive Mace Gilchrist, M. Scott Edel, M. Alfonso De Maqua, M. Steven Andrew Blakey, M. James Pope et M. Nicholas Cranston jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2008.

Luxembourg, le 16 mars 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2007048500/1024/21.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2007, réf. LSO-CC05188. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

### **Kainvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 125.728.

#### — STATUTS

L'an deux mille sept, le quinze février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société anonyme ALNAIR FINANCE S.A., ayant son siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, ici dûment représentée par Monsieur Alexandre Taskiran, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'elle déclare constituer comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre le comparant et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de KAINVEST S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou toutes autres manières.

La société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à cinquante mille euros (50.000,- EUR), représenté par cinq mille (5.000) actions, chacune d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR).

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Les actions de la société peuvent être créées, aux choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Une résolution du Conseil d'administration peut être prise par écrit. Une telle résolution consistera en un ou plusieurs documents, contenant les résolutions, et elles seront signées, manuellement ou électroniquement par voie de signature électronique valable en droit luxembourgeois, par chaque administrateur (résolution circulaire). La date de ladite résolution est celle de la dernière signature.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne déléguée par le conseil.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mardi du mois de juin à 12.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

**Art. 13.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

**Art. 14.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2007.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2008.

#### *Souscription*

Toutes les actions ont été souscrites par la société anonyme ALNAIR FINANCE S.A., pré-qualifiée.

Toutes ces actions ont été libérées intégralement en numéraire, de sorte que la somme de cinquante mille euros (50.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

#### *Déclaration - Evaluation - Frais*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article vingt-six de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à la somme de mille huit cent cinquante euros.

#### *Décisions de l'actionnaire unique*

Et aussitôt l'actionnaire unique, par son représentant susnommé, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - Monsieur Christian Bühlmann, expert-comptable, né à Etterbeek (Belgique), le 1<sup>er</sup> mai 1971, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter;
  - Monsieur Thierry Triboulot, employé privé, né à Villers-Semeuse (France), le 2 avril 1973, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter;
  - Monsieur Alexandre Taskiran, employé privé, né à Karaman (Turquie), le 24 avril 1968, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
- 3.- A été appelée aux fonctions de commissaire:

La société anonyme TRUSTCONSULT LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, R.C.S. Luxembourg section B numéro 86.995.
- 4.- Le siège de la société est établi à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
- 5.- La durée du mandat des administrateurs et du commissaire été a fixée à six ans.
- 6.- Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en français suivis d'une traduction anglaise, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

**Suit la version anglaise du texte qui précède:**

In the year two thousand and seven, on the fifteenth of February.

Before us Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

The stock company ALNAIR FINANCE S.A., having its registered office at L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, hereby duly represented by Mr Alexandre Taskiran, chartered accountant, residing professionally at L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

Such appearing party has requested the officiating notary to enact the following articles of association of a company which they declare to have established as follows:

**Art. 1.** Between the present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg company (société anonyme) is hereby formed under the title of KAINVEST S.A.

**Art. 2.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 3.** The Registered Office of the Company is in Luxembourg. It may be transferred by decision of the Board of Directors to any other locality of the Grand Duchy of Luxembourg and even abroad, should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the Registered Office of the Company, and until such time as the situation becomes normalised.

**Art. 4.** The purpose of the company is the holding of participations, in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The company shall not directly carry out any industrial activity or maintain a commercial establishment open to the public. The company may, however, participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprise in Luxembourg or abroad and may render such enterprises every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise. The company may borrow in any form and may issue bonds and debentures.

In general, it may take any measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 5.** The subscribed capital of the company is fixed at fifty thousand euros (50,000.- EUR) represented by five thousand one hundred (5.000) shares of a par value of ten euros (10.- EUR) each.

The shares are in nominative or bearer form, at the option of the shareholder.

The subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the General Meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of association.

The company may to the extent and under the restrictions foreseen by law redeem its own shares.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder.

The corporation's shares may be created, at the owner's option in certificates representing single shares or two or more shares.

Should the corporate share capital be increased, the rights attached to the new shares will be the same as those enjoyed by the old shares.

**Art. 6.** The company is administered by a Board comprising at least three members, which elect a president among themselves.

**Art. 7.** The Board of Directors possesses the widest powers to manage the business of the Company and to take all action of disposal and administration which are in line with the object of the company, and anything which is not a matter for the General Meeting in accordance with the present Articles or governed by law, comes within its competence. In particular it can arbitrate, compromise, grant waivers and grant repelvins with or without payment.

A resolution of the Board of Directors may be passed in writing. Such resolution shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed, manually or electronically by means of an electronic signature which is valid under Luxembourg law, by each and every director (circular resolution). The date of such resolution shall be the date of the last signature.

The Board of Directors is authorized to proceed to the payment of a provision of dividend within the bounds laid down by the law.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management of the Company's business, either to one or more directors, or, as holders of a general or special proxy, to third persons who do not have to be shareholders of the Company.

The first delegate of the Board of Directors may be nominated by the general assembly of the shareholders following the incorporation.

All acts binding the company must be signed by two directors or by an officer duly authorized by the Board of Directors.

**Art. 8.** Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the Company by one member of the Board of Directors, or by the person delegated to this office.

**Art. 9.** The Company's operations are supervised by one or more auditors. Their mandate may not exceed six years.

**Art. 10.** The Company's business year begins on January 1st and closes on December 31st.

**Art. 11.** The annual General Meeting is held on the second Tuesday in June at 12.00 a.m. at the Company's Registered Office, or at an other place to be specified in the convening notices. If such day is a legal holiday the General Meeting will be held on the next following business day.

**Art. 12.** To be admitted to the General Meeting, the owner of shares must deposit them five full days before the date fixed for the meeting, any shareholder will be entitled to vote in person or through a proxy, who need not to be a shareholder himself.

**Art. 13.** The General Meeting has the widest powers to take or ratify any action concerning the Company. It decides how the net profit is allocated and distributed.

The General Meeting may decide that profits and distributable reserves are assigned to the redemption of the stock, without reduction of the registered capital.

**Art. 14.** For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the Act of August 10, 1915 and of the modifying Acts.

#### *Special dispositions*

- 1) The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31st of December 2007.
- 2) The first General Meeting will be held in the year 2008.

#### *Subscription*

All the shares have been subscribed by the stock company ALNAIR FINANCE S.A., prenamed.

All these shares are fully paid up by payments in cash such that the sum of fifty thousand euros (50,000.- EUR) is from now on at the free disposal of the company, proof whereof having been given to the officiating notary, who bears witness expressly to this fact.

#### *Statement - Valuation - Costs*

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 26 of the law of August 10, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of its formation, is approximately valued at one thousand eight hundred and fifty euros.

#### *Decisions of the sole shareholder*

The above named sole shareholder, through his mandatory, has immediately taken the following resolutions.

- 1.- The number of directors is fixed at three and that of the auditors at one.
- 2.- The following have been appointed as directors:
  - Mr Christian Bühlmann, chartered accountant, born at Etterbeek (Belgium), on the 1st of May 1971, residing professionally at L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter;
  - Mr Thierry Triboulot, private employee, born at Villers-Semeuse (France), on the 2nd of April 1973, residing professionally at L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter;
  - Mr Alexandre Taskiran, chartered accountant, born at Karaman (Turkey), on the 24th of April 1968, residing professionally at L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
- 3.- The following has been appointed as statutory auditor:
 

The company TRUSTCONSULT LUXEMBOURG S.A., having its registered office at L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, R.C.S. Luxembourg section B number 86.995.
- 4.- The Company's registered office shall be at L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
- 5.- The term of office of the directors and the statutory auditor shall be for six years.
- 6.- The Board of Directors is authorized to delegate the daily management of the company to one or more of its members.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in French, followed by an English version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the French and the English text, the French version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.  
The document having been read in the language of the mandatory, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Signé: Taskiran, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 février 2007, vol. 541, fol. 15, case 8, GRE/2007/882. — Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 avril 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007048501/231/238.

(070046937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

---

**Revolia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 125.759.

—  
STATUTES

In the year two thousand seven, on the third of April.

Before Maître Henri Beck, notary, residing in Echternach (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

The public limited company PARFISO S.A., having its registered office at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert., registered at the register of commerce and companies in Luxembourg, number B 125.133

hereby represented by two of its directors, namely:

- Mr. Jean Lambert, master in economics, professionally residing in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
- Mr. Patrice Yande, head of accounting, professionally residing in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

The appearing party, represented as aforesaid, has requested the undersigned notary to inscribe as follows the articles of association of a société à responsabilité limitée:

**Art. 1.** There is formed by those present between the parties noted above and all persons and entities who may become partners in future, a company with limited liability (société à responsabilité limitée) which will be governed by law pertaining to such an entity as well as by present articles.

**Art. 2.** The corporation shall have as its business purpose the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development and the management of its portfolio.

The company may also buy, sell, rent and administer any real estates as well in the Grand-Duchy of Luxembourg as in foreign countries.

The corporation may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises and may render every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise to subsidiaries or affiliated companies.

The corporation may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds and debentures.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name REVOLIA S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), divided into one hundred twenty-five (125) share quotas of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

**Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partners. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of two of the members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

**Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14.** The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

**Art. 15.** The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December.

**Art. 16.** Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/ their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. the manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. these interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

**Art. 18.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

*Subscription - Payment*

All the shares have been subscribed by the public limited company PARFISO S.A., having its registered office at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert., registered at the register of commerce and companies in Luxembourg, number B 125.133

The shares have been fully paid up in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is now available to the company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

*Transitory disposition*

The first fiscal year shall begin on the date of the incorporation and terminate 31st of December 2007.

*Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

*Resolutions of the shareholder*

- 1) Are appointed as managers of the company for an unlimited period:
  - a) Mr. Patrick Bos, director, professionally residing in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
  - b) Mr. Ivo Kustura, lawyer, professionally residing in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
  - c) Mr. Jean Lambert, master in economics, professionally residing in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
  - d) Mr. Patrice Yande, head of accounting, professionally residing in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
- 2) The company will be validly bound under all circumstances by the joint signatures of two managers.
- 3) The registered office is established at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le trois avril.

Par-devant Maître Henri Beck notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société anonyme PARFISO S.A., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 125.133

ici représentée par deux de ses administrateurs, à savoir:

- Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
- Monsieur Patrice Yande, responsable de la comptabilité, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société pourra également acheter, vendre, louer et gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société aura la dénomination REVOLIA S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune.

**Art. 7.** Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfiques de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par les signatures conjointes de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de chaque année

**Art. 16.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaires des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Souscription - Libération*

Toutes les parts sociales ont été souscrites par la société anonyme PARFISO S.A., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 125.133

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2007.

#### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents Euros (EUR 1.500,-).

#### *Décisions de l'associé unique*

1.- Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Patrick Bos, directeur, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

b) Monsieur Ivo Kustura, maître en droit, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

c) Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

d) Monsieur Patrice Yande, responsable de la comptabilité, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

2.- La société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants.

3.- Le siège social de la société est fixé à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Lambert, P. Yande, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 3 avril 2007. Relation: ECH/2007/311. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 5 avril 2007.

H. Beck.

Référence de publication: 2007048572/201/254.

(070047139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

**Sealia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 125.760.

—  
STATUTES

In the year two thousand seven, on the third of April.

Before Maître Henri Beck, notary, residing in Echternach (Grand-Duchy of Luxembourg),

There appeared:

The public limited company PARFISO S.A., having its registered office at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, registered at the register of commerce and companies in Luxembourg, number B 125.133

hereby represented by two of its directors, namely:

- Mr. Jean Lambert, master in economics, professionally residing in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

- Mr. Patrice Yande, head of accounting, professionally residing in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

The appearing party, represented as aforesaid, has requested the undersigned notary to inscribe as follows the articles of association of a société à responsabilité limitée:

**Art. 1.** There is formed by those present between the parties noted above and all persons and entities who may become partners in future, a company with limited liability (société à responsabilité limitée) which will be governed by law pertaining to such an entity as well as by present articles.

**Art. 2.** The corporation shall have as its business purpose the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development and the management of its portfolio.

The company may also buy, sell, rent and administer any real estates as well in the Grand-Duchy of Luxembourg as in foreign countries.

The corporation may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises and may render every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise to subsidiaries or affiliated companies.

The corporation may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds and debentures.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name SEALIA S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), divided into one hundred twenty-five (125) share quotas of one hundred euro (EUR 100.-) each.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

**Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partners. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of two of the members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

**Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14.** The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

**Art. 15.** The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December.

**Art. 16.** Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. the manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. these interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

**Art. 18.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Subscription - Payment*

All the shares have been subscribed by the public limited company PARFISO S.A., having its registered office at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, registered at the register of commerce and companies in Luxembourg, number B 125.133

The shares have been fully paid up in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is now available to the company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

#### *Transitory disposition*

The first fiscal year shall begin on the date of the incorporation and terminate 31st of December 2007.

*Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

*Resolutions of the shareholder*

- 1) Are appointed as managers of the company for an unlimited period:
  - a) Mr. Patrick Bos, director, professionally residing in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
  - b) Mr. Ivo Kustura, lawyer, professionally residing in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
  - c) Mr. Jean Lambert, master in economics, professionally residing in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
  - d) Mr. Patrice Yande, head of accounting, professionally residing in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
- 2) The company will be validly bound under all circumstances by the joint signatures of two managers.
- 3) The registered office is established at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le trois avril.

Par-devant Maître Henri Beck notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société anonyme PARFISO S.A., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 125.133

ici représentée par deux de ses administrateurs, à savoir:

- Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
- Monsieur Patrice Yande, responsable de la comptabilité, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société pourra également acheter, vendre, louer et gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société aura la dénomination SEALIA S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune.

**Art. 7.** Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par les signatures conjointes de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de chaque année

**Art. 16.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaires des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent,

augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Souscription - Libération*

Toutes les parts sociales ont été souscrites par la société anonyme PARFISO S.A., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 125.133

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2007.

#### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents Euros (EUR 1.500,-).

#### *Décisions de l'associé unique*

1.- Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:

- a) Monsieur Patrick Bos, directeur, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
- b) Monsieur Ivo Kustura, maître en droit, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
- c) Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
- d) Monsieur Patrice Yande, responsable de la comptabilité, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

2) La société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants.

3.- Le siège social de la société est fixé à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Lambert, P. Yande, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 3 avril 2007. Relation: ECH/2007/312. — Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé):* Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 5 avril 2007.

H. Beck.

Référence de publication: 2007048573/201/254.

(070047140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

### **Agrippina International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 112.508.

In the year two thousand seven, on the thirteenth of March.

Before us Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

(1) APEF4 DENEBCI L.P., a Limited Partnership hereby represented and managed by ALPHA GENERAL PARTNER 4 LP, a Limited Partnership represented and managed by APEF MANAGEMENT COMPANY 4 LIMITED, incorporated and existing under the laws of Jersey, registered with the Registre du Commerce et des Sociétés of Jersey under number

82581, having its registered office at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, and holder of 1,479 (One Thousand Four Hundred Seventy-Nine) shares in the share capital of the Company, as defined hereafter («DENEBS»),

here represented by Mr Laurent Thailly, lawyer, residing at 20, avenue Monterey, L-2016 Luxembourg pursuant to a proxy under private seal dated 12 March 2007;

(2) APEF4 ELARA CI L.P., a Limited Partnership hereby represented and managed by ALPHA GENERAL PARTNER 4 LP, a Limited Partnership represented and managed by APEF MANAGEMENT COMPANY 4 LIMITED incorporated and existing under the laws of Jersey, registered with the Registre du Commerce et des Sociétés of Jersey under number 82581, having its registered office at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, and holder of 937 (Nine Hundred Thirty-Seven) shares in the share capital of the Company, as defined hereafter («ELARA»),

here represented by Mr Laurent Thailly, previously named, pursuant to a proxy under private seal dated 12 March 2007;

(3) APEF4 GEMMA CI L.P., a Limited Partnership hereby represented and managed by ALPHA GENERAL PARTNER 4 LP, a Limited Partnership represented and managed by APEF MANAGEMENT COMPANY 4 LIMITED, incorporated and existing under the laws of Jersey, registered with the Registre du Commerce et des Sociétés of Jersey under number 82581, having its registered office at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, and holder of 850 (Eight Hundred Fifty) shares in the share capital of the Company, as defined hereafter («GEMMA»),

here represented by Mr Laurent Thailly, previously named, pursuant to a proxy under private seal dated 12 March 2007;

(4) APEF4 HYDRA CI L.P., a Limited Partnership hereby represented and managed by ALPHA GENERAL PARTNER 4 LP, a Limited Partnership represented and managed by APEF MANAGEMENT COMPANY 4 LIMITED incorporated and existing under the laws of Jersey, registered with the Registre du Commerce et des Sociétés of Jersey under number 82581, having its registered office at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, and holder of 616 (Six Hundred Sixteen) shares in the share capital of the Company, as defined hereafter («HYDRA»),

here represented by Mr Laurent Thailly, previously named, pursuant to a proxy under private seal dated 12 March 2007;

(5) APEF4 NORMA US L.P., a Limited Partnership hereby represented and managed by ALPHA GENERAL PARTNER 4 LP, a Limited Partnership represented and managed by APEF MANAGEMENT COMPANY 4 LIMITED incorporated and existing under the laws of Jersey, registered with the Registre du Commerce et des Sociétés of Jersey under number 82581, having its registered office at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, and holder of 1,417 (One Thousand Four Hundred Seventeen) shares in the share capital of the Company, as defined hereafter («NORMA»),

here represented by Mr Laurent Thailly, previously named, pursuant to a proxy under private seal dated 12 March 2007;

(6) APEF4 OPHELIA US L.P., a Limited Partnership hereby represented and managed by ALPHA GENERAL PARTNER 4 LP, a Limited Partnership represented and managed by APEF MANAGEMENT COMPANY 4 LIMITED incorporated and existing under the laws of Jersey, registered with the Registre du Commerce et des Sociétés of Jersey under number 82581, having its registered office at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, and holder of 863 (Eight Hundred Sixty-Three) shares in the share capital of the Company, as defined hereafter («OPHELIA»),

here represented by Mr Laurent Thailly, previously named, pursuant to a proxy under private seal dated 12 March 2007;

(7) FINAB société civile, a company organized and existing under the laws of France, having its registered office located at 6, rue Marcel Renault, 75017 Paris, France, holder of 80 (Eighty) shares in the share capital of the Company, as defined hereafter («FINAB»),

here represented by Mr Laurent Thailly, previously named, pursuant to a proxy under private seal dated 12 March 2007;

(8) BULOWAYO GmbH, a limited liability company organized and existing under the laws of Germany, registered with the commercial register of the local court of Königstein im Taunus, Germany, under docket number HRB 5659, with offices at Am Ellerhang 2, D-611462 Königstein-Falkenstein, Germany, holder of 26 (Twenty-Six) shares in the share capital of the Company, as defined hereafter («BULOWAYO»),

here represented by Mr Laurent Thailly, previously named, pursuant to a proxy under private seal dated 12 March 2007;

(9) PAULISTA GmbH, a limited liability company organized and existing under the laws of Germany, registered with the commercial register of the local court of Wiesbaden, Germany, under docket number HRB 12902, with offices at Sooderstiege 5, 65193 Wiesbaden, holder of 17 (Seventeen) shares in the share capital of the Company, as defined hereafter («PAULISTA»),

here represented by Mr Laurent Thailly, previously named, pursuant to a proxy under private seal dated 12 March 2007;

(10) Mr Andrew Cook, Hansaallee 29F, D-60322 Frankfurt, Germany, holder of 1 (One) share in the share capital of the Company, as defined hereafter,

here represented by Mr Laurent Thailly, previously named, pursuant to a proxy under private seal dated 12 March 2007;

(11) HarbourVest INTERNATIONAL PRIVATE EQUITY PARTNERS IV-DIRECT FUND L.P., a limited partnership organized and existing under the laws of Delaware, having its registered office located at C/O HarbourVest PARTNERS, L.L.C., One Financial Center, 44th Floor, Boston MA 02111, USA, holder of 6,286 (Six Thousand Two Hundred and Eighty-Six) shares in the share capital of the Company, as defined hereafter («HV»),

here represented by Mr Laurent Thailly, previously named, pursuant to a proxy under private seal dated 9 March 2007;

(12) HOWARD HUGHES MEDICAL INSTITUTE, a corporation organized and existing under the laws of Delaware, located at 4000 Jones Bridge Road Chevy Chase, Maryland 20815, USA, holder of 4,193 (Four Thousand One Hundred and Nineteen - Three) shares in the share capital of the Company, as defined hereafter («HHMI»),

here represented by Mr Laurent Thailly, previously named, pursuant to a proxy under private seal dated 12 March 2007; and

(13) ATLANTIC BRIDGE VENTURES LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership organized and existing under the laws of Ireland, having its registered office located at 31 Kildare Street, Dublin 2, Ireland, holder of 1,258 (One Thousand Two Hundred and Fifty-Eight) shares in the share capital of the Company, as defined hereafter («Atlantic Bridge»),

here represented by Mr Laurent Thailly, previously named, pursuant to a proxy under private seal dated 12 March 2007.

The appearing parties, respectively DENEb, ELARA, GEMMA, HYDRA, NORMA, OPHELIA, FINAB, BULOWAYO, PAULISTA, Mr Andrew Cook, HV, HHMI and ATLANTIC BRIDGE, are hereafter referred as to the «Shareholders».

The said proxies, initialled ne varietur by the proxy-holder and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Shareholders are the sole shareholders of AGRIPPINA INTERNATIONAL S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the register of commerce and companies of Luxembourg (Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg) under Section B number 112.508 and incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 2 December 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number C-515 dated 10 March 2006, page 24686 (the «Company»).

The articles of association of the Company (the «Articles») have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary dated 30 January 2006 and published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 976 dated 18 May 2006, page 46811.

The Shareholders, representing 100% (one hundred percent) of the share capital of the Company, require the notary to act the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders resolve to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of EUR 30,000.- (thirty thousand euro) so as to bring the Company's share capital from its current amount of EUR 450,575.- (four hundred and fifty thousand five hundred and seventy five Euro) to EUR 480,575.- (four hundred eighty thousand five hundred seventy five euro) by the creation and issuance of 1,200 (one thousand two hundred) new ordinary shares (the «New Shares») each having a par value of EUR 25.- (twenty-five Euro), by contribution in cash.

*Second resolution*

DENEb, ELARA, GEMMA, HYDRA, NORMA, OPHELIA, FINAB, BULOWAYO, PAULISTA, Mr Andrew Cook, HV and HHMI resolve to waive any preferential subscription right they might have with respect to the New Shares issued by the Company.

*Third resolution*

The Shareholders resolves to approve the subscription of the New Shares by Atlantic Bridge as listed in the table below and the payment for such New Shares by a contribution in cash of an aggregate amount of EUR 30,000.- (thirty thousand euro), as follows:

Shareholder	New Shares	
	Number of New Shares	Total nominal value (in €)
ATLANTIC BRIDGE . . . . .	1,200	30,000.-

Atlantic Bridge declares to subscribe to the New Shares and to pay them by cash in the proportion and amount indicated in the table here above.

The proof of the existence and of the value of the above contribution has been produced to the undersigned notary.

#### Fourth resolution

The Shareholders resolve to amend article 7.1 of the Articles as follows:

«The share capital is fixed at four hundred and eighty thousand five hundred and seventy-five Euro (EUR 480,575.-) represented by nineteen thousand and two hundred and twenty-three (19,223) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.»

#### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately two thousand euro.

Whereof the present deed was drawn up in Sanem, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who reads and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail and be binding.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

#### Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le treize mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

(1) APEF4 DENEBCI L.P., un Limited Partnership ici représenté et géré par ALPHA GENERAL PARTNER 4 LP, un Limited Partnership représenté et géré par APEF MANAGEMENT COMPANY 4 LIMITED, constitué et régi par le droit de Jersey, inscrit auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Jersey sous le numéro 82581, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, et détenteur de 1,479 (mille quatre cent soixante-dix neuf) parts sociales dans le capital social de la Société, telle que définie ci- après («DENEBCI»),

ici représenté par Monsieur Laurent Thailly, juriste, demeurant au 20, avenue Monterey, L-2016 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 mars 2007;

(2) APEF4 ELARACI L.P., un Limited Partnership ici représenté et géré par ALPHA GENERAL PARTNER 4 LP, un Limited Partnership représenté et géré par APEF MANAGEMENT COMPANY 4 LIMITED, constitué et régi par le droit de Jersey, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Jersey sous le numéro 82581, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, et détenteur de 937 (neuf cent trente-sept) parts sociales dans le capital social de la Société, telle que définie ci- après («ELARACI»),

ici représenté par Monsieur Laurent Thailly, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 mars 2007;

(3) APEF4 GEMMACI L.P., un Limited Partnership ici représenté et géré par ALPHA GENERAL PARTNER 4 LP, un Limited Partnership représenté et géré par APEF MANAGEMENT COMPANY 4 LIMITED, constitué et régi par le droit de Jersey, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Jersey sous le numéro 82581, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, et détenteur de 850 (huit cent cinquante) parts sociales dans le capital social de la Société, telle que définie ci- après («GEMMACI»),

ici représenté par Monsieur Laurent Thailly, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 mars 2007;

(4) APEF4 HYDRACI L.P., un Limited Partnership ici représenté et géré par ALPHA GENERAL PARTNER 4 LP, un Limited Partnership représenté et géré par APEF MANAGEMENT COMPANY 4 LIMITED, constitué et régi par le droit de Jersey, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Jersey sous le numéro 82581, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, et détenteur de 616 (six cent seize) parts sociales dans le capital social de la Société, telle que définie ci- après («HYDRACI»),

ici représenté par Monsieur Laurent Thailly, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 mars 2007;

(5) APEF4 NORMA US L.P., un Limited Partnership ici représenté et géré par ALPHA GENERAL PARTNER 4 LP, un Limited Partnership représenté et géré par APEF MANAGEMENT COMPANY 4 LIMITED, constitué et régi par le droit de Jersey, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Jersey sous le numéro 82581, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, et détenteur de 1,417 (mille quatre cent dix-sept) parts sociales dans le capital social de la Société, telle que définie ci- après («NORMA»),

ici représenté par Monsieur Laurent Thailly, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 mars 2007;

(6) APEF4 OPHELIA US L.P., un Limited Partnership ici représenté et géré par ALPHA GENERAL PARTNER 4 LP, a Limited Partnership représenté et géré par APEF MANAGEMENT COMPANY 4 LIMITED, constitué et régi par le droit de Jersey, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Jersey sous le numéro 82581, ayant son siège social

au 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, et détenteur de 863 (huit cent soixante-trois) parts sociales dans le capital social de la Société, telle que définie ci- après («OPHELIA»),

ici représenté par Monsieur Laurent Thailly, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 mars 2007;

(7) FINAB, société civile constituée et régie par le droit français, ayant son siège social au 6, rue Marcel Renault, 75017 Paris, France, et détenteur de 80 (quatre-vingt) parts sociales dans le capital social de la Société, telle que définie ci- après («FINAB»),

ici représenté par Monsieur Laurent Thailly, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 mars 2007;

(8) BULOWAYO GmbH, une société à responsabilité limitée constituée et régie par le droit allemand, inscrite au registre de commerce auprès de la cour locale de justice de Königstein im Taunus (the local court of Königstein im Taunus), Allemagne sous le numéro HRB 5659, ayant son siège social Am Ellerhang 2, D-611462 Königstein-Falkenstein, et détenteur de 26 (vingt-six) parts sociales dans le capital social de la Société, telle que définie ci- après («BULOWAYO»),

ici représenté par Monsieur Laurent Thailly, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 mars 2007;

(9) PAULISTA GmbH, une société à responsabilité limitée constituée et régie par le droit allemand, inscrite au registre de commerce auprès de la cour locale de justice de Wiesbaden (the local court of Wiesbaden), Allemagne sous le numéro HRB 12902, ayant son siège social à Sooderstiege 5, 65193 Wiesbaden, et détenteur de 17 (dix-sept) parts sociales dans le capital social de la Société, telle que définie ci- après («PAULISTA»),

ici représenté par Monsieur Laurent Thailly, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 mars 2007;

(10) M. Andrew Cook, Hansaallee 29 F, D-60322 Frankfurt, Allemagne, et détenteur de 1 (une) part sociale dans le capital social de la Société, telle que définie ci- après,

ici représenté par Monsieur Laurent Thailly, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 mars 2007;

(11) HarbourVest INTERNATIONAL PRIVATE EQUITY PARTNERS IV-DIRECT FUND L.P., un limited partnership, constitué et régi par le droit de l'Etat du Delaware (Etats - Unis), ayant son siège social auprès d'HarbourVest PARTNERS, L.L.C., One Financial Center, 44th Floor, Boston MA 02111, USA, et détenteur de 6,286 (six mille deux cent quatre-vingt six) parts sociales dans le capital social de la Société, telle que définie ci- après («HV»),

ici représenté par Monsieur Laurent Thailly, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 9 mars 2007;

(12) HOWARD HUGHES MEDICAL INSTITUTE, une société constituée et régie par le droit de l'Etat du Delaware (Etats - Unis), ayant son siège social au 4000 Jones Bridge Road Chevy Chase, Maryland 20815, USA, et détenteur de 4,193 (quatre mille cent quatre-vingt treize) parts sociales dans le capital social de la Société, telle que définie ci- après (ci - après «HHMI»),

ici représenté par Monsieur Laurent Thailly, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 mars 2007; et

(13) ATLANTIC BRIDGE VENTURES LIMITED PARTNERSHIP, un limited partnership, constitué et régi par le droit irlandais, ayant son siège social au 31 Kildare Street, Dublin 2, Irlande, et détenteur de 1,258 (mille deux cent cinquante huit) parts sociales dans le capital social de la Société, telle que définie ci-après (ci - après «ATLANTIC BRIDGE»),

ici représenté par Monsieur Laurent Thailly, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 mars 2007.

Les parties comparantes, respectivement DENEb, ELARA, GEMMA, HYDRA, NORMA, OPHELIA, FINAB, BULO-WAYO, PAULISTA, M. Andrew Cook, HV, HHMI et ATLANTIC BRIDGE sont définies ci - après comme étant les «Associés».

Les procurations signées ne varietur par le mandataire des comparants et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les Associés sont les seuls associés de AGRIPPINA INTERNATIONAL S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 180 rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous la Section B numéro 112.508 et constituée par un acte du notaire soussigné en date du 2 décembre 2005, dont les statuts ont été publiés au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro C-515 daté du 10 mars 2006, page 24686 (la «Société»).

Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés en vertu d'un acte reçu acte du notaire soussigné daté du 30 janvier 2006 et publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 976 et daté du 18 mai 2006, page 46811.

Les Associés représentant 100% (cent pour cent) du capital social, sont autorisés à voter et demandent au notaire de prendre acte des résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les Associés décident d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de 30.000,- EUR (trente mille euros) pour le porter de son montant actuel de 450.575,- EUR (quatre cent cinquante mille cinq cent soixante-quinze Euros) à 480.525,- EUR (quatre cent quatre-vingt mille cinq cent soixante-quinze Euros), par la création et l'émission de 1,200 (mille deux cents) nouvelles parts sociales ordinaires (les «Nouvelles Parts Sociales»), chacune ayant une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq Euros), par apport en numéraire.

*Deuxième résolution*

DENEB, ELARA, GEMMA, HYDRA, NORMA, OPHELIA, FINAB, BULOWAYO, PAULISTA, M. Andrew Cook, HV et HHMI décident de renoncer à tout droit préférentiel de souscription qu'ils pourraient avoir au regard des Nouvelles Parts Sociales émises par la Société.

*Troisième résolution*

Les Associés décident d'approuver la souscription des Nouvelles Parts Sociales par ATLANTIC BRIDGE comme repris dans le tableau ci-dessous et le paiement de ces Nouvelles Parts Sociales par apport en numéraire pour un montant total de 30.000,- EUR (trente mille euros) comme suit:

Associé	Nouvelles Parts Sociales	
	Nombre de Nouvelles Parts Sociales	Valeur nominale totale (en €)
ATLANTIC BRIDGE . . . . .	1.200	30.000,-

ATLANTIC BRIDGE déclare souscrire les Nouvelles Parts Sociales et les libérer en numéraire dans la proportion et le montant repris ci-dessus dans le tableau.

Les documents justificatifs de l'existence et de la valeur de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

*Quatrième résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 7.1 des Statuts comme suit:

«Le capital social est fixé à quatre cent quatre-vingt mille cinq cent soixante-quinze Euros (480.575,- EUR) représenté par dix-neuf mille deux cent vingt-trois (19,223) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune ».

*Coût*

Les parties évaluent les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombant à la société à raison du présent acte, à deux milles euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes

Le notaire instrumentant, qui affirme maîtriser la langue anglaise, déclare que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Lecture faite aux personnes comparantes, celles-ci ont signé l'original du présent acte avec le notaire.

Signé: L. Thailly, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 mars 2007. Relation: EAC/2007/2404. — Reçu 300 euros.

*Le Receveur (signé): Santioni.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, sur base d'un mandat oral.

Remich, le 3 avril 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007048593/239/278.

(070046980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

**Horma S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 125.734.

—  
STATUTS

L'an deux mille sept, le seize mars.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

1) La société INTER PORTFOLIO S.A., avec siège social établi à Akara Bldg, 24, De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, (Iles Vierges Britanniques), et

2) La société TYRON FINANCIAL S.A, avec siège social établi à Skelton Building, Main Street, Road Town, Tortola, (Iles Vierges Britanniques);

toutes deux ici représentées par Monsieur Roger Caurla, maître en droit, demeurant à Mondercange, avec pouvoir de signature individuel de nommé à cette fonction pour la comparante sub. 1. en date du 12 octobre 1999 respectivement en date du 1<sup>er</sup> juillet 1996 pour la comparante sub.2.

Lesquelles comparantes, représentées comme ci-avant, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre eux:

### **Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de HORMA S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois cent dix actions (310) d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

La société peut, dans la mesure et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

### *Capital autorisé*

Le capital social de la société pourra être porté à 1.000.000,- EUR (un million d'euros) par la création et l'émission d'actions nouvelles d'une valeur nominale de 100,- EUR (cent euros) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;

- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

### **Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

**Art. 8.** Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par tous moyens de communications, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

**Art. 9.** Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

**Art. 10.** Vis-à-vis de tiers la société se trouve engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

**Art. 11.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

### **Année sociale - Assemblée générale**

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 13.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 14.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

**Art. 15.** L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit, le 3<sup>ème</sup> vendredi du mois de juin à 16.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 17.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille sept.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille huit.

*Souscription et Libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- INTER PORTFOLIO S.A., trois cent neuf actions .....	309
2.- TYRON FINANCIAL S.A., une action .....	1
Total: .....	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de 31.000,- EUR (trente et un mille euros) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

*Déclaration*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

*Estimation des frais*

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, à la somme de EUR 1.500,-.

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social, représentés comme dit ci-avant et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité des voix, les décisions suivantes:

- 1) Le siège social de la société est fixé à L-1413 Luxembourg, 3, Place Dargent.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant en 2012:
  - a) Monsieur Roger Caurla, maître en droit, né à Esch-sur-Alzette le 30 octobre 1955, demeurant à L-3912 Mondercange, 19, rue des Champs,
  - b) Monsieur Toby Herkrath, maître en droit, né à Echternach le 18 mai 1956, demeurant à L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg,
  - c) Monsieur Alain Vasseur, consultant, né à Dudelange le 24 avril 1958, demeurant à L-8277 Holzem, 3, rue de Mamer.
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expira en 2012 la société anonyme TRIPLE A CONSULTING, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 61.417 et ayant son siège social à L-2156 Luxembourg, 2, Millegässel.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu par le notaire instrumentant par son nom, prénom, état et demeure celui-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Caurla, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2007, Relation: LAC/2007/2669. — Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 23 mars 2007.

P. Decker.

Référence de publication: 2007048640/206/153.

(070047030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

**Asia Wood Furnitures S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1898 Kockelscheuer, 1, rue Robert Schuman.

R.C.S. Luxembourg B 110.648.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 10 avril 2007.

R. Milanese

*Administrateur*

Référence de publication: 2007048266/6589/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2007, réf. LSO-CD02369. - Reçu 91 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070047175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.